

# CELLULES SOUCHES HÉMATOPOÏÉTIQUES

# Activité du registre Eurocord

Le registre Eurocord a été créée en 1995 dans le but d'étudier le devenir des patients ayant bénéficié d'une greffé de sang placentaire apparentée ou non apparentée. Intégré à l'Agence de la biomédecine en 2010, le registre Eurocord fait partie de la Direction Prélèvement Greffe de Cellules Souches Hématopoïétiques (DPGCSH).

#### **Missions**

Les missions principales du registre Eurocord sont :

- Contribuer à l'amélioration de la qualité des greffons de sang placentaire cryo-préservés dans des banques publiques de sang placentaire, au travers de la transmission à celles-ci, des données de suivi des patients greffés en situation intrafamiliale ou non apparentée avec des unités de sang placentaire. La mise à disposition des données, permet à ces banques de se conformer à la fois aux attentes de leurs autorités de tutelle, ainsi qu'aux exigences de l'accréditation FACT. L'objectif final est de permettre l'accès à des greffons de sang placentaire de haute qualité, afin de satisfaire les besoins des patients susceptibles de bénéficier de ce type de greffe.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des données utilisées dans le cadre des études cliniques portant sur le devenir des patients allogreffés avec des unités de sang placentaire.

#### Collaboration nationale et internationale

Le registre Eurocord recueille les données des centres d'allogreffes de CSH dans 53 pays et collabore, à travers la signature de conventions, avec 41 banques publiques internationales de sang placentaire: 16 banques ayant signé une convention individuelle entre 2010-2014 et 25 banques affiliées à 3 registres internationaux de donneurs (registres italien: 17 banques, espagnol: 5 banques et australien: 3 banques). Le registre Eurocord également travaille en étroite collaboration avec les banques de sang placentaire françaises, membres du réseau français de sang placentaire (RFSP). La récupération de données de suivi des greffes réalisées chez les patients européens ou américains avec des unités de sang placentaire européennes provenant des banques collaborant avec le registre Eurocord est régie par les conventions signées avec les registres européen et américain de greffes de CSH, l'EBMT et le CIBMTR, respectivement.

## La base de données : unités de sang placentaire et greffes

La base de données du registre Eurocord - EDMA, est hébergée à l'Agence de biomédecine sur un serveur sécurisé, bénéficiant ainsi des modalités de sauvegarde et de sécurité institutionnelles. Le système informatisé de sa gestion, l'accès du personnel autorisé, les échanges de données respectant la confidentialité et la protection des données conformément à la réglementation en vigueur représentent autant de garanties d'efficacité, sécurité et traçabilité des données.

La base EDMA est alimentée par des données obtenues du registre européen PROMISE-EBMT et du registre américain CIBMTR. Ces échanges de données sont possible grâce à des conventions signées entre l'Agence de la biomédecine et ces 2 registres.

A la fin de l'année 2020, les données concernant 20 280 unités de sang placentaire cédées pour greffes depuis 1988, dont 545 en 2020, étaient enregistrées dans la base du registre Eurocord (Tableau CSH E1).



#### Tableau CSH E1. Nombre d'USP cédées\* et greffées - données disponibles dans la base Eurocord

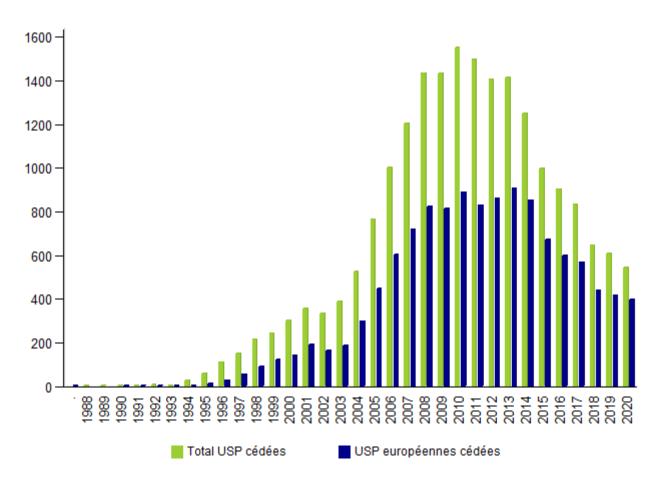
		2020	1988-2020
USP Cédées	N	545	20280
dont USP européennes cédées	N	401	12191
	%	73,6%	60,1%
USP greffées	N	529	19736
dont USP européennes greffées	N	386	11751
	%	70,8%	57,9%

<sup>\*</sup>Certaines USP cédées (3%) n'ont pas été greffées pour des raisons liées aux patient ou à l'unité, également comptabilisées dans la base du registre Eurocord et transmises aux banques d'USP pour information.

Malgré la diminution globale mondiale des cessions d'unités de sang placentaire observée ces dernières années, les banques européennes enregistrent une moindre réduction, ces unités représentant 74% des unités de sang placentaire enregistrées dans la base du registre Eurocord (Figure CSH E1).



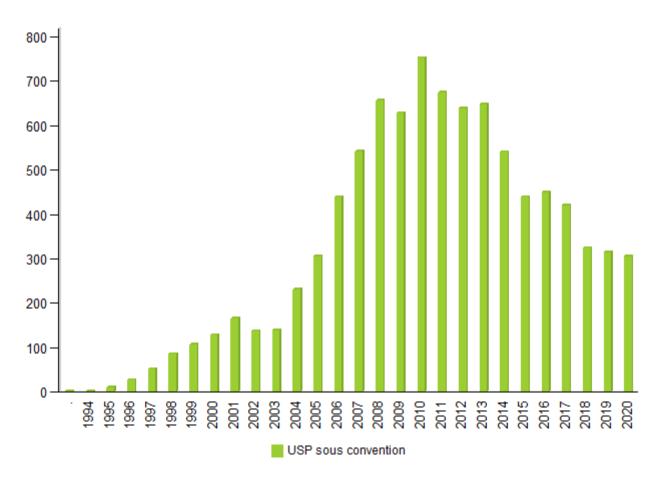
Figure CSH E1. Nombre d'USP totales et européennes cédées par année - données disponibles dans la base Eurocord



Le nombre de cessions d'unités de sang placentaire des 41 banques internationales partenaires (sous convention) du registre Eurocord montre une légère diminution, (Figure CSH E1a).



Figure CSH E1a. Nombre d'USP cédées par année par les banques sous convention - données disponibles dans la base Eurocord



Les banques européennes de sang placentaire stockent et cèdent pour greffes des unités caractérisées par une richesse cellulaire conforme aux standards internationaux, le nombre médian de cellules nucléées et CD34+ cryo-préservées étant de 18,49x10e8 et 7,5x10e6, respectivement. La qualité des greffons est encore meilleure en 2020, le nombre médian de cellules nucléées et CD34+ cryo-préservées étant de 20,1x10e8 et 9,2x10e6 respectivement.

Les caractéristiques des greffes enregistrées dans la base du registre Eurocord montrent la prédominance de greffes non apparentées (93,2%), réalisées avec une unité de sang placentaire (61,5%) et dans des centres européens (62,1%).Les greffes pédiatriques en représentent la moitié (52,9%) (Tableau CSH E2).



Tableau CSH E2. Caractéristiques des greffes d'USP de la base de données du registre Eurocord

		2020	1988-2020			
	N	%	N	%		
Type de greffes						
Simples greffes	244	57,7%	9461	61,5%		
Doubles greffes	109	25,8%	4125	26,8%		
Autres greffes	70	16,5%	1809	11,8%		
Pays	Pays					
Greffes européennes	287	67,8%	9553	62,1%		
Greffes non européennes	136	32,2%	5807	37,7%		
Manquant			35	0,2%		
Type de donneur						
Greffes non apparentées	410	96,9%	14352	93,2%		
Greffes apparentées	13	3,1%	1033	6,7%		
Manquant			10	0,1%		
Age du receveur						
Greffes pédiatriques (<18 ans)	214	50,6%	8139	52,9%		
Greffes adultes	209	49,4%	7151	46,5%		
Manquant			105	0,7%		
Total Greffes	423	100,0%	15395	100,0%		

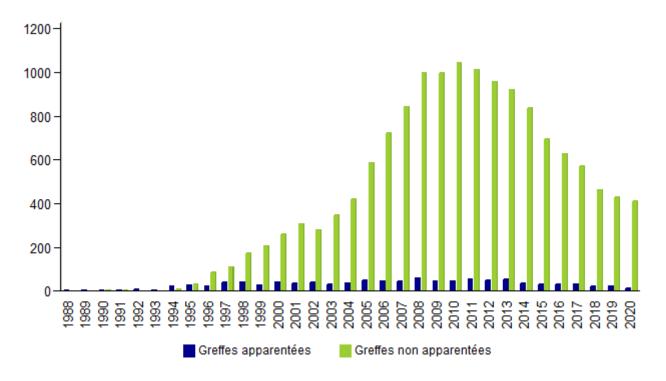
A la fin de l'année 2020, 15 395 greffes de sang placentaire étaient enregistrées dans la base du registre Eurocord, dont 423 en 2020 (Tableau CSH E2). Les greffes ont été réalisées dans 620 centres de greffes de CSH (53 pays), dont 322 affiliés à l'EBMT.

Les autres types de greffes enregistrées dans la base du registre Eurocord sont représentées par: des greffes réalisés avec une unité de sang placentaire+sang périphérique haploidentique (2,2%), une unité de sang placentaire+moelle osseuse provenant du même donneur apparenté (2%), injection intra osseuse d'une unité de sang placentaire (1,7%), une unité de sang placentaire amplifiée (1%), une unité de sang placentaire+une autre unité amplifiée (0,2%), une unité de sang placentaire+moelle osseuse provenant de donneurs différents (0,1%), autres cas spéciaux (0,5%) et des cas en attente de confirmation du type de greffe (4,1%) (Tableau CSH E2).



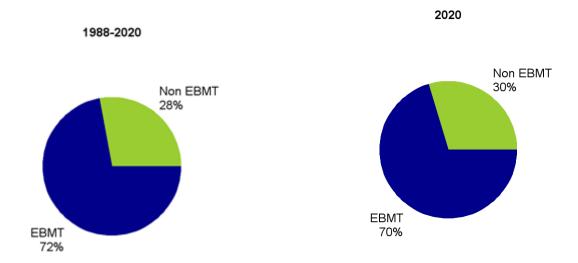
La distribution des greffes de sang placentaire par année de greffe et type de donneur montre l'augmentation constante de greffes d'unités de sang placentaire non apparentées (93% des greffes du registre) à partir de 1994, cependant leur nombre diminue depuis quelques années (Figure CSH E2).

Figure CSH E2. Distribution des greffes d'USP par année de greffe et type du donneur - données disponibles dans la base Eurocord



Soixante-douze pour cent (72%) des greffes de sang placentaire saisies dans la base du registre Eurocord sont réalisées dans des centres de greffes affiliés à l'EBMT (Figure CSH E3), ce pourcentage diminuant légèrement en 2020 (70%).

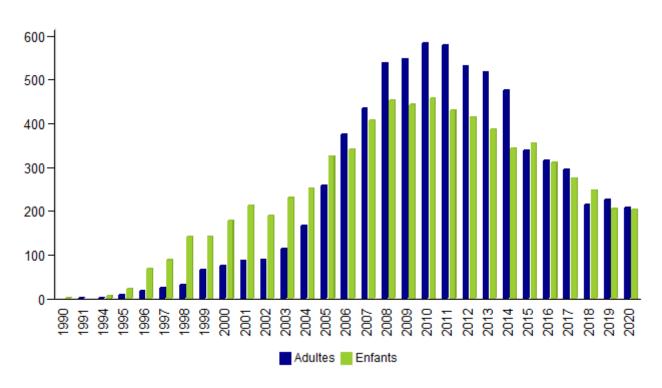
Figure CSH E3. Répartition des cas de greffes d'USP en fonction du centre greffeur données disponibles dans la base Eurocord: a. 1988-2020 b. 2020





Les greffes pédiatriques représentent la moitié (49%) des greffes d'unités de sang placentaire non apparentées enregistrées dans la base du registre Eurocord. A partir de 2006, une inversion de l'évolution du nombre des greffes de sang placentaire enfants/adultes a été observée, du fait de nouveaux protocoles de transplantation qui permettaient alors la réalisation de ce type de greffe dans une population adulte (Figure CSH E6). Cependant, en 2015, le nombre de greffes réalisées chez les patients adultes a diminué, devenant à peine plus important que celui des enfants, compte tenu du choix prioritaire de la greffe haplo-identique comme greffe de CSH alternative par les centres de greffe.

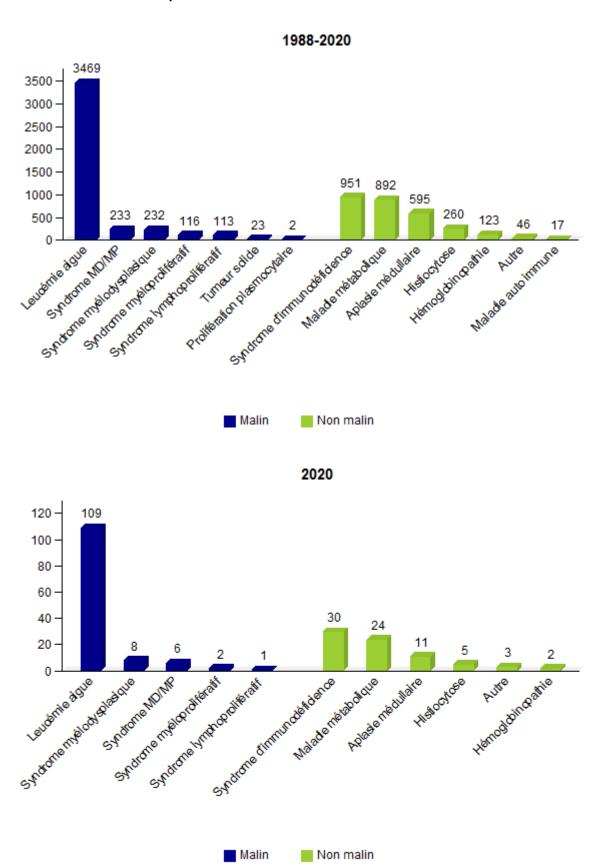
Figure CSH E4. Distribution des greffes d'USP non apparentées par âge du receveur - données disponibles dans la base Eurocord



Les indications des greffes non apparentées chez les patients pédiatriques représentent dans 59% des cas des maladies malignes, les leucémies aigues étant prédominantes tandis que la majorité des maladies non malignes (41%) sont représentées par les syndromes d'immunodéficience, les maladies métaboliques et les aplasies médullaires. La distribution est similaire en 2020, les indications malignes progressant légèrement (Figure CSH E5).



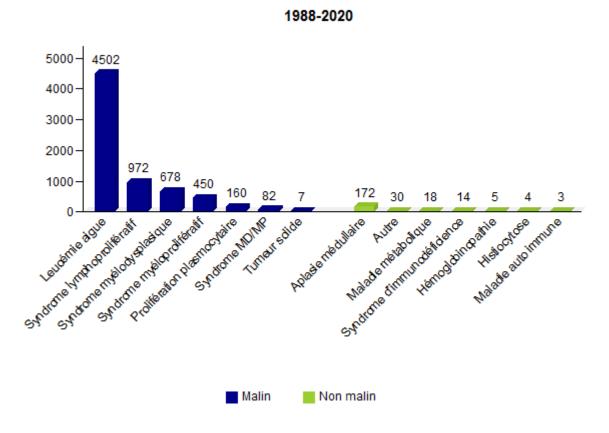
Figure CSH E5: Distribution du type de diagnostics chez les enfants, greffes non apparentées - données disponibles dans la base Eurocord: a. 1988-2020 b. 2020



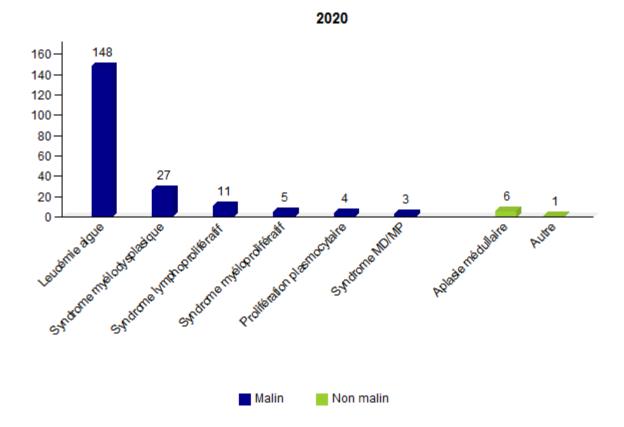


Les patients adultes sont greffés surtout pour des maladies malignes (97% des cas) comme les leucémies aigües, les syndromes lymphoprolifératifs, myélodysplasiques et myéloprolifératifs ou pour des maladies non malignes (3%), surtout des aplasies médullaires (Figure CSH E6).

Figure CSH E6. Distribution du type de diagnostics chez les adultes, greffes non apparentées - données disponibles dans la base Eurocord: a. 1988-2020 b. 2020



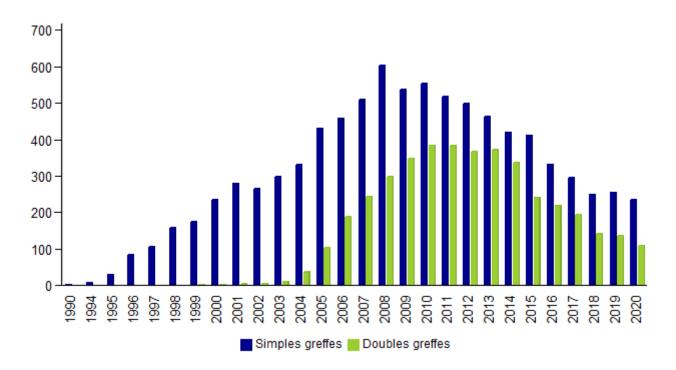




Les greffes réalisées à partir d'une seule unité de sang placentaire non apparentée représentent respectivement 61%, les greffes avec deux unités, 27%. L'augmentation constante du nombre de doubles greffes depuis 2004 s'était stabilisée en 2010, mais a enregistré une baisse les 4 dernières années, proportionnelle à la diminution du nombre total des greffes de sang placentaire. En 2015, la diminution des doubles greffes est plus importante (Figure CSH E7), en corrélation avec la diminution du nombre des greffes de sang placentaire chez les patients adultes, qui bénéficiaient en priorité de la greffe réalisée avec deux unités de sang placentaire.



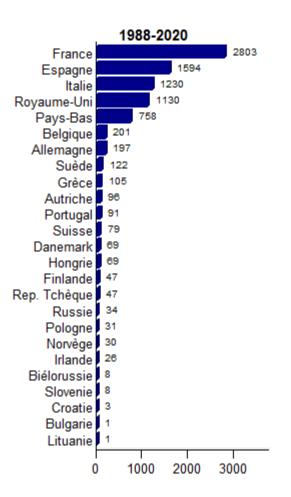
Figure CSH E7. Distribution du type de greffes d'USP non apparentées - données disponibles dans la base Eurocord

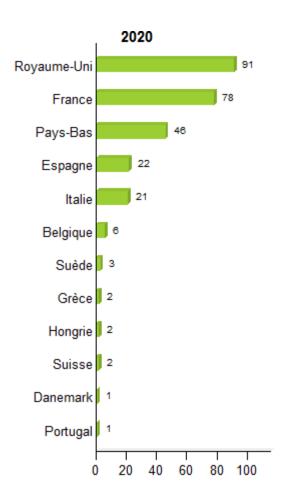




Grâce à la collaboration avec l'EBMT, les pays européens greffeurs étaient les plus représentés dans le registre Eurocord les années précédentes, la France étant nettement en tête, suivi de l'Espagne. En 2020, malgré la diminution observée du nombre de greffes de sang placentaire réalisées dans les pays européens (probablement due à l'utilisation d'une autre source de cellules souches hématopoïétiques alternative, la greffe haplo identique), le Royaume Uni, la France et les Pays Bas, restent les pays européens les plus actifs dans le domaine de la greffe d'unités de sang placentaire (Figure CSH E8).

Figure CSH E8: Distribution des greffes non apparentées par pays en Europe - données disponibles dans la base Eurocord: a. 1988-2020 b. 2020

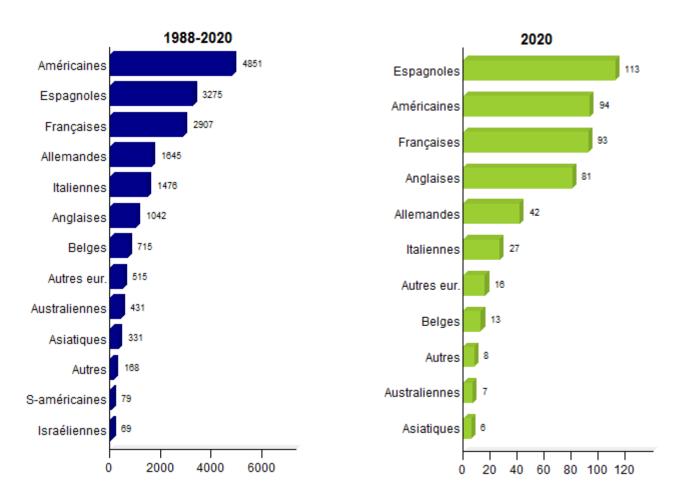






L'origine des unités européennes de sang placentaire greffées montre que les banques espagnoles, françaises, allemandes et italiennes sont historiquement les banques européennes les plus actives dans l'activité de stockage et cession d'unités de sang placentaire pour greffe. Cependant, les banques américaines, très nombreuses, gardent la première place de cession d'unités placentaires vers l'Europe. En 2020, le nombre d'unités greffées espagnoles devance celui des unités américaines, suivi de près de celui des unités françaises (Figure CSH E9).

Figure CSH E9. Origine des USP non apparentées greffées - données disponibles dans la base Eurocord: a. 1988-2020 b. 2020





## Données de suivi post greffe

La récupération de données de suivi post greffe d'USP, à partir de la base EBMT-PROMISE et du registre américain CIBMTR, est évaluée à la fin de l'année-2, afin de pouvoir disposer de données de suivi, les centres de greffes enregistrant leurs greffes avec un délai variable, entre 100 jours et plus d'un an post-greffe, en fonction de leurs disponibilités en personnel et temps.

Le taux de récupération de données essentielles de suivi post greffe d'unités de sang placentaire (prise du greffon, réaction du greffon contre l'hôte et survie) est de 94,2% pour les banques qui collaborent avec le registre Eurocord, dont 95,2% pour les banques françaises témoignant de la fiabilité et l'exhaustivité du registre Eurocord (Tableau CSH E3).

Les greffes réalisées dans des centres EBMT disposent d'un suivi plus important (99%) que les greffes réalisées en dehors de l'Europe (88%), grâce à la collaboration avec le registre européen de greffes de CSH, l'EBMT (Tableau CSH E4).

Une collaboration avec le registre américain de greffes de CSH, le CIBMTR, a été formalisée, visant la récupération de données de suivi des greffes réalisées aux Etats-Unis avec des unités de sang placentaire provenant des banques européennes collaborant avec le registre Eurocord améliorant ainsi leur taux de récupération (94%).

Le taux de récupération de résultats de greffes est plus représenté dans les cas de greffes réalisées avec une ou deux unités de sang placentaire qui sont les greffes réalisées pour la grande majorité des patients, la durée de suivi étant plus étendue que pour d'autres types de greffes.

Tableau CSH E3. Taux de récupération de données par banque d'USP - données disponibles dans la base Eurocord (1988-2019)

Banque USP	Total USP Greffées (1988-2019)	% Données disponibles (1988-2019)	Total USP Greffées 2019	% Données disponibles 2019
Allemandes	1588	96,0%	37	91,9%
Anglaises	948	97,7%	93	93,5%
Australiennes*	424	99,5%	3	100,0%
Belges	702	91,2%	11	90,9%
Espagnoles	3162	91,1%	116	96,6%
Finlandaises	64	92,2%	0	
Françaises	2814	95,2%	103	90,3%
Grecques	11	90,9%	1	100,0%
Italiennes	1449	94,5%	34	100,0%
Suédoises	75	100,0%	3	100,0%
	11237	94,2%	401	94,0%

<sup>\*</sup>USP Australiennes cédées en Europe



# Tableau CSH E4. Disponibilité du suivi par type de greffe et centre de Tx - données disponibles dans la base Eurocord (1988-2019)

		Suivi 2019		Suivi 1988-2019	
		N	% Données de suivi disponibles	N	% Données de suivi disponibles
ЕВМТ	USP greffées	285	95%	10664	99%
	Simples greffes	186	99%	7106	100%
	Doubles greffes	66	95%	2460	99%
	Autres greffes	33	70%	1098	89%
Non EBMT	USP greffées	157	90%	4117*	88%
	Simples greffes	75	93%	2015	98%
	Doubles greffes	66	97%	1506	98%
	Autres greffes	16	50%	596	26%

<sup>\*</sup>Parmi les greffes réalisées dans des centres non EBMT, les greffes réalisées aux États-Unis (n= 2602) ont un taux de suivi de 94% grâce à la collaboration avec le CIBMTR.